

Vers des emballages en plastique sombre détectables en centre de tri et recyclables

Plan d'action Citeo

Contact Citeo : Claire Pelletier

Le pigment noir de carbone est le plus utilisé dans l'emballage pour obtenir des couleurs sombres (couleurs foncées intenses telles que le noir, gris, vert, violet) à un coût compétitif. Or, la présence de noir de carbone compromet la détection de l'emballage en centre de tri car il absorbe la lumière envoyée par le dispositif de tri optique (infra-rouge) et ne renvoie pas de signal. La majorité des emballages sombres en mono-résine recyclables, non identifiés, ne sont donc pas actuellement orientés vers leur filière de recyclage mais vers les refus de tri.

Notre objectif est de vous accompagner à **identifier et valider des solutions alternatives**, mais également de les **faire connaître** afin de les rendre, à terme, **plus compétitives**.

Objectif 1 : Identifier et valider

- Développer et mettre à disposition une méthode de test standard permettant de valider la détectabilité optique des solutions colorantes alternatives.

Plan d'action :

- Création d'une méthode de test standardisée avec les deux principaux fabricants d'équipements de tri optique (Pellenc et Tomra), en partenariat avec le COTREP – [en cours](#).
 - Mise à disposition de cette méthode à l'ensemble des metteurs sur le marché, fabricants d'emballage et de colorants souhaitant tester et valider leurs solutions alternatives.
- Identifier les solutions alternatives aux colorants sombres actuels et inciter les fabricants à valider ces solutions

Plan d'action :

- Rencontres avec les principaux fabricants d'emballages sombres et de colorants. Collaboration avec Elipso, l'association professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastiques et souples en France – [en cours](#)
 - Les inciter à tester et valider les solutions colorantes alternatives dont ils disposent à l'aide de la méthode standardisée.
- Définir s'il existe un seuil d'incorporation de noir de carbone en deçà duquel l'emballage serait détectable en centre de tri et ce quels que soient sa composition, son procédé de mise en forme et son épaisseur.

Plan d'action :

- Fabrication d'échantillons étalonnés en jouant sur plusieurs variables : le taux d'intégration de noir de carbone, la résine, le procédé de mise en forme et l'épaisseur – [en cours](#)
- Evaluation de la détectabilité de ces échantillons en suivant la méthode standardisée développée précédemment
- Si un seuil maximum d'incorporation de noir de carbone peut être défini, une évaluation du rendu visuel des échantillons détectables sera réalisée.

Objectif 2 : Faire connaître les alternatives

- Mise à disposition d'une liste de solutions alternatives qui auront été testées et validées suivant la méthode standard (évaluation de la faisabilité [en cours](#)).
- Mise à jour régulière de la liste avec les nouvelles solutions validées.
- Diffusion de la liste via des webinars, des rencontres, ou via nos outils en ligne.

Objectif 3 : Inciter

- Définir quelle est la part de la contribution Citeo dans le coût de revient de l'emballage afin d'estimer si une éco-modulation du tarif Citeo pourrait favoriser la transition vers ces alternatives.

Plan d'action :

- Echanges avec les metteurs en marché, les fabricants d'emballages et de colorants afin d'avoir une structure de coût moyenne par type d'emballages concernés et du surcoût lié aux solutions colorantes alternatives – [en cours](#).
- Calcul de la contribution Citeo moyenne pour ces emballages
- Evaluation de l'éco-modulation nécessaire favoriser la transition.

En parallèle nous continuons à étudier les évolutions des technologies de tri optique et la rentabilité des solutions proposées par les équipementiers. La synthèse des enseignements des projets de R&D réalisés en partenariat avec Valorplast est disponible sur demande : prevention@citeo.com

Comment nous aider ?

- Vous pouvez nous envoyer vos remarques et suggestions sur le plan d'action afin que nous puissions l'adapter au plus près à vos besoins.
- Nous allons organiser des réunions de travail sur le sujet tous les 3 mois. Si vous souhaitez y participer activement, n'hésitez pas à nous l'indiquer.
- Si vous ne l'avez pas déjà fait, les informations suivantes nous seraient d'une grande aide :
 - Le nom des fabricants de colorants et d'emballage sombres avec qui vous échangez / travaillez et qui pourraient avoir des solutions alternatives disponibles
 - Un ordre de grandeur de la part que représente la contribution Citeo sur le prix de revient des emballages sombres que vous utilisez pour vos produitsToutes ces données seront traitées de manière strictement confidentielle et seules les moyennes réalisées avec toutes les réponses obtenues seront utilisées.

Webinar :

Un webinar d'introduction au sujet est prévu le 25 septembre à 9h30. Nous présenterons ce plan d'action à l'ensemble des participants. N'hésitez pas à nous indiquer si vous souhaitez y participer : prevention@citeo.com.

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com

CITEO
50 boulevard Haussmann
75009 Paris – France
Tel : +33 (0)1 81 69 06 00
Fax : +33 (0)1 81 69 07 47